



Le club d'Evry « Les Coyotes ASE FT » organise
Un OPEN REGIONAL de football de table à **Evry**.

Ce tournoi propose un

Open Simple et un **Open Double**
samedi 29 Avril 2023

(Ce tournoi compte pour le classement national de la FFFT)

Gymnase du Village
Rue Gustave Courbet
91000 Evry

Pour tout renseignement, contacter

Jean-Marie BLANCHARD

06.03.74.20.90

blanchard.jeanmarie@gmail.com

Présentation

Les Coyotes ASE FT vous propose de participer à un tournoi, classé **RÉGIONAL**.
Cet open régional comptant pour le classement National de la FFFT.

Il se déroulera le
Samedi 29 Avril 2023

Au
**Gymnase du Village
Rue Gustave Courbet
91000 Evry**

Le tournoi débutera par l'Open Simple à **09h00**.

L'Open Double débutera à **14h00**.

L'accès à cet Open régional est ouvert à tous les licenciés de la Fédération Française de Football de Table (les inscrits doivent donc disposer d'une licence FFFT validée pour 2022-2023).

Nous mettons à leur disposition **6 Tables** Baby-foot **BONZINI ITSF**.

Chaque joueur devra donc se doter de **poignées**.

Une buvette et un coin repas seront à disposition des joueurs afin que toutes les conditions soient réunies pour le bon déroulement du tournoi.

Déroulement

Open Simple

- Début du tournoi : **09h00**
(Les joueurs sont invités à vérifier leur inscription jusqu'à **08h00** à la table de marque).
- Phase qualificative : 4 matchs, en une manche de 7 points secs (pas de points d'écart). 64 joueurs sont gardés pour la phase éliminatoire (donc tout le monde est qualifié s'il y a moins de 64 joueurs).
- Phase éliminatoire : Selon le choix de l'organisateur (lié au nombre d'inscrits), une manche sèche à 10 ou deux manches gagnantes de cinq points (deux points d'écart à la belle avec un maximum de huit points) pour les 32^{ème} de finale, puis trois manches gagnantes de cinq points (deux points d'écart à la belle avec un maximum de huit points).

Open Double

- Début du tournoi : **14h00**
- Phase qualificative : 4 matchs, en une manche de 7 points secs (pas de points d'écart). 64 joueurs sont gardés pour la phase éliminatoire (donc tout le monde est qualifié s'il y a moins de 64 joueurs).
- Phase éliminatoire : Selon le choix de l'organisateur (lié au nombre d'inscrits), une manche sèche à 10 ou deux manches gagnantes de cinq points (deux points d'écart à la belle avec un maximum de huit points) pour les 32^{ème} de finale, puis trois manches gagnantes de cinq points (deux points d'écart à la belle avec un maximum de huit points).

Les phases éliminatoires se jouent en **simple KO** (élimination directe).

Elles se dérouleront dès que possible pour le simple, mais dans le respect de l'horaire du début de l'Open Double.

Après la phase qualificative de l'Open Double, les phases éliminatoires de l'Open Simple et de l'Open Double se déroulent simultanément.

Dotation

Les dotations aux joueurs seront reversées directement par l'organisateur, sous couvert de la ligue et de son délégué, le jour du tournoi, sachant que le club conserve 20% par discipline d'inscriptions.

Rang	Dotation (% des inscriptions)
1 ^{er}	25%
2 ^{ème}	15%
3 ^{ème} et 4 ^{ème}	20% (10% + 10 %)
5 ^{ème} à 8 ^{ème}	20 % (5% + 5% + 5 % + 5%)
Part Club	20%
Total	100 %

Inscriptions

Les inscriptions au tournoi devront se faire à l'avance, la date butoir étant le lundi précédant le tournoi, soit le **lundi 24 Avril 2023** (cachet de la poste faisant foi).

Une seule inscription par équipe ou joueur sera autorisée.

Une **majoration de 50%** sanctionnera les inscriptions enregistrées après la date butoir (et jusqu'à **08h00** le samedi). Cette somme sera conservée par l'organisateur.

Aucune inscription (en double comme en simple) ne sera acceptée au-delà de **08h00**.

La compétition se déroulera en respectant les règlements officiels en vigueur (règlement sportif, code sportif).

Montants des inscriptions : (frais d'organisation compris)

- Joueurs Elite et Pro Elite : **20 €**
- Joueurs de Série A et B : **15 €**
- Joueurs de Série C : **10 €**

Il est demandé à chaque président de club d'effectuer les inscriptions en ligne via FAST et d'envoyer un chèque ou virement global à l'ordre de « **ASE Les coyotes** » ou sur les coordonnées bancaires suivantes « **FR76 1027 8062 3100 0601 5750 861 BIC : CMCIFR2A** » avant le **24 Avril 2023** à l'adresse suivante :

Monir Batti
14 rue du Mesnil
78600 Maisons Laffitte



Règlement

Art. 1.2.01 - respect des règlements

Le simple fait de s'engager dans une épreuve implique que l'on en accepte toutes les dispositions réglementaires.

En cas d'infraction, un joueur peut être disqualifié et, le cas échéant, être passible d'une sanction disciplinaire.

Art. 4.1.02 - conditions de participation

Tout joueur titulaire d'une licence établie régulièrement au millésime de l'exercice en cours peut participer aux tournois du circuit Open régional (cf. article 1.1.04).

Les joueurs doivent impérativement s'inscrire auprès du Responsable de l'organisation du tournoi dans les délais fixés par lui.

Consignes

Il est demandé à chaque joueur d'apporter ses poignées.

La compétition devra se jouer avec les balles vendues sur place.

Il ne sera admis aucune dégradation dans l'enceinte de la salle. Toute personne prise à endommager le matériel ou une partie des locaux sera exclue du tournoi.

Il sera par ailleurs interdit de manger/fumer dans l'espace de jeu.

La tenue sportive est obligatoire.

Les compétitions se déroulent sous le régime du règlement officiel de la FFFT en vigueur.

NB : *En s'inscrivant à ce tournoi, les joueurs autorisent la libre utilisation des photos et vidéos, faites lors de l'évènement, à des fins éducatives et promotionnelles (médias et communication numérique).*